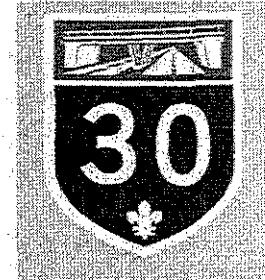


Salaberry-de-Valleyfield, le 28 septembre 2005

Secrétariat du BAPE
 Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
 Autoroute 30 – Tronçon Jean-Leman
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 Québec (Québec)
 G1R 6A6



OBJET : Audiences publiques à l'égard du
 tronçon Jean-Leman / Autoroute 30

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Sachant que des audiences publiques ont présentement cours au sujet du tronçon Jean-Leman, le Comité d'actions régional pour l'autoroute 30, pour lequel j'assume la présidence depuis bientôt dix ans, ne peut demeurer indifférent face à cette étape du dossier, sans faire un rappel de l'importance de compléter l'autoroute dans les délais prescrits.

QUI SOMMES-NOUS?

Je profiterais d'abord de l'occasion pour situer le Comité d'actions régional pour l'autoroute 30. Ce comité existe depuis 1992 et regroupe une cinquantaine de membres issus d'organismes, tant politiques qu'économiques, répartis sur l'ensemble du territoire concerné par le prolongement autoroutier, à savoir la défunte MRC Champlain Roussillon, le Haut-St-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Vaudreuil-Soulanges. On parle alors d'un vaste territoire comprenant un bassin de population de quelque 600 000 personnes.

L'ensemble des membres du Comité provient d'une multitude de secteurs d'activité, à savoir de l'agriculture, des commerces et des services, de la construction, du développement économique, de l'éducation, de l'hébergement, de l'industrie, des institutions financières, de la politique, de la santé, des syndicats, du tourisme et évidemment, du transport.

Bref, on parle d'un Comité à l'intérieur duquel ses participants représentent des milliers d'emplois et environ 100 000 membres.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

40, rue Sainte-Cécile
 Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
 J6T 1L7 Canada
 Tél.: (450) 371-5722
 Téléc.: (450) 371-6955
 vall@lbcad.org
 plan@lbcad.org

VAUDREUIL-DORION

1000, av. St-Charles
 10^e étage, bureau 1008
 Vaudreuil-Dorion (Québec)
 J7V 8P5 Canada
 Tél.: (450) 455-6119
 Téléc.: (450) 455-6388
 vaud@lbcad.org

MONTRÉAL

4675, Côte-de-Liesse
 Bureau 101
 Dorval (Québec)
 H9P 1A3 Canada
 Tél.: (514) 339-1500
 Téléc.: (514) 339-1599
 montreal@trow.com



Le Comité est d'ailleurs appuyé de précieux partenaires qui ont aussi à cœur la réalisation de l'autoroute 30. On songe ici notamment à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rive-Sud, à l'Association du camionnage du Québec, au Conseil du Patronat, au Groupe CAA-Québec, aux Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Montérégie Est et Ouest et à la Table de concertation des préfets des MRC de la Montérégie.

L'AUTOROUTE 30 : UNE NÉCESSITÉ

Si l'ensemble de ces intervenants milite depuis plusieurs années en faveur de la terminaison de l'autoroute 30, c'est qu'elle se révèle non seulement souhaitable en terme de fluidité et de sécurité du transport, mais qu'elle constitue également un levier de développement économique crucial pour l'ensemble de la Montérégie et une voie de contournement essentielle à l'efficacité des déplacements sur l'île de Montréal et conséquemment à la qualité de vie de ceux qui y résident.

Cette autoroute permettrait en effet de dynamiser d'est en ouest toute la Montérégie et offrirait du même coup l'opportunité de désengorger l'île de Montréal du trafic de transit, qui n'a pour l'instant, d'autre alternative que de traverser cette importante agglomération.

Trop longtemps, l'autoroute 30 n'a été que l'histoire de bouts de tronçon, de segments partiels ou encore de réponse précipitée face à l'urgence d'une situation. L'autoroute 30 doit, une fois pour toutes, être réalisée dans sa globalité et sa totalité, car il en va du développement économique et de la compétitivité de la Montérégie, de la grande région de Montréal, du Québec et même de l'est du Canada.

Si le Comité d'actions régional pour l'autoroute 30 tient à faire connaître son opinion dans le cadre de ces audiences, c'est afin de rappeler qu'il y a urgence d'agir en cette matière de transport. L'autoroute 30 ne revêtra son qualificatif « d'autoroute » avec panache que le jour où elle sera définitivement réalisée du ont A au point B, comme elle avait été planifiée à l'origine... il y a malheureusement de cela déjà quelques décennies!

UN SENTIMENT PARTAGÉ

Cet appel à la diligence nous semble d'autant plus justifié que tout est en place, incluant une volonté gouvernementale avouée (priorité) et les budgets disponibles confirmés (par les deux paliers de gouvernement), afin de compléter une fois pour toutes cette infrastructure routière nationale.

De plus, la pertinence de cette liaison autoroutière ne s'est jamais révélée avec autant d'acuité et n'a jamais été aussi largement partagée à l'échelle nationale. L'autoroute 30 est un incontournable aux yeux d'une quantité d'intervenants, qu'ils s'appellent Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rive-Sud, Association du camionnage du Québec, Conseil du Patronat, Groupe CAA-Québec, Association des constructeurs de route et grands travaux du Québec, etc.

Le BAPE émettait d'ailleurs en 1997 un avis favorable au dossier dans le cadre des audiences publiques sur le tronçon ouest de l'autoroute 30. Voilà qu'il a maintenant à se prononcer pour un dernier tronçon d'environ 3 km seulement pouvant permettre de finalement boucler la boucle de cette infrastructure routière qui comptera 151 km une fois terminée. Les présentes audiences portent donc en réalité sur moins de 2% de la distance totale du trajet de l'autoroute 30.

PRIORITÉ POUR LE MILIEU

La priorité de concrétiser l'autoroute 30 ne revêt donc plus aucun doute pour le milieu. Ce dossier attendu depuis plus d'une quarantaine d'années fait unanimité au sein de la population de la région et des intervenants politiques touchés par l'ensemble du projet.

Qui plus est, ce dossier reçoit aussi l'accord des intervenants socioéconomiques de l'ensemble de la Montérégie. Ce souhait et ce consensus du milieu sur l'importance de ce projet et l'urgence de le réaliser ont d'ailleurs été soulevés par M. Alain Cloutier, commissaire et président de la Commission, de même que Mme Louise Roy, commissaire au rapport d'enquête et d'audiences publiques, lors de la tenue des audiences publiques tenues par le BAPE en 1997 pour le prolongement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20.

Il va de soi que ce projet, même s'il se veut très important pour tous, présente quand même des oppositions quant à son tracé. Celui-ci ne peut en effet faire unanimité. Les avantages que peuvent y retrouver certains représentent souvent des inconvénients pour certains autres, et vice versa. Par contre, même en l'absence d'un consensus parfait sur le tracé, le milieu est d'accord sur l'importance et l'obligation de finaliser ce projet.

PRIORITÉ POLITIQUE

Le dossier de l'autoroute 30 est passé au cours des quarante dernières années d'un projet de niveau local, à celui d'un niveau régional et maintenant même national. En plus de faire l'unanimité à l'échelle locale et régionale, ce projet a depuis reçu l'aval des paliers provincial et fédéral. Le Gouvernement du Québec l'a d'abord confirmé via l'annonce de son plan de transport de la grande région de Montréal, produit au début de l'année 2000 et par la suite par les avis émis par son ministère des Transports.

Tous les intervenants locaux, régionaux, provinciaux et nationaux sont donc d'accords pour établir que le dossier de l'autoroute 30 est un dossier prioritaire et structurant pour l'économie. Les Gouvernements disposent de plus de toutes les autorisations nécessaires afin de compléter ce projet, à l'exception du tronçon de quelque 3 km faisant actuellement l'objet de la présente audience publique.

Le Comité se dit confiant que les commissaires sauront tenir compte de l'importance de ce dossier pour l'ensemble de la population et qu'ils sauront prendre les meilleures décisions dans l'intérêt des contribuables et trouver un juste équilibre entre les intérêts collectifs et particuliers de chacun.

SIX BONNES RAISONS DE COMPLÉTER L'AUTOROUTE 30

En guise de conclusion, nous vous insérons, en rappel, SIX BONNES RAISONS de terminer l'autoroute 30 et conséquemment convaincre les commissaires à ces présentes audiences publiques de formuler leur aval au dossier afin que ce projet puisse finalement se concrétiser dans sa globalité et qu'il puisse s'exécuter dans les meilleurs délais :

1. L'autoroute 30 fait unanimité et consensus depuis plus de quinze ans;
2. Non plus seulement locale et régionale, l'autoroute 30 est désormais une revendication nationale dont l'urgence est partagée par de multiples groupes et associations économiques, d'affaires et de transport;
3. L'autoroute 30 est désormais reconnue comme une « priorité nationale » en matière de transport par les deux paliers de gouvernement et Ottawa et Québec nous assurent de la disponibilité des sommes budgétaires nécessaires;
4. L'autoroute 30 est essentielle au développement économique, non seulement de la Montérégie mais de la grande région métropolitaine et de tout l'est du Canada. C'est un axe crucial pour l'accessibilité et les échanges avec les marchés ontarien et américain;

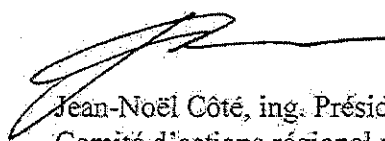
5. L'autoroute 30 est nécessaire comme voie de contournement de Montréal en guise de solution au problème de congestion et de mobilité sur l'île de Montréal et sur ses liens interrives;
6. L'Autoroute 30 ne disposera de sa réelle vocation que lorsqu'elle sera complétée dans son intégralité du point A au point B. Dans cette optique, tenant compte que le BAPE émettait en 1997 un avis favorable au tronçon ouest de l'autoroute 30 entre Châteauguay et l'autoroute 20, nous ne sommes en réalité qu'à quelque 3 km près de voir enfin se réaliser l'autoroute 30 sur ses 150 km.

CONCLUSION

Pour l'ensemble de ces raisons, et pour le bien de la Montérégie et de la grande région de Montréal, il nous apparaît nécessaire que l'intérêt collectif doive primer dans un tel genre de dossier, d'autant plus qu'il est reconnu comme prioritaire et urgent par quantité d'intervenants.

Depuis déjà longtemps, notre gouvernement certifie vouloir respecter l'échéancier de 2008 et 2009 pour compléter l'autoroute 30, avec un début des travaux prévu en 2006. Si l'on veut espérer honorer les délais pour lesquels on s'est engagé, il importe d'en arriver rapidement à une décision quant au tracé définitif du tronçon Jean-Leman.

Veillez, Mesdames et Messieurs les Commissaires, recevoir nos meilleures salutations.

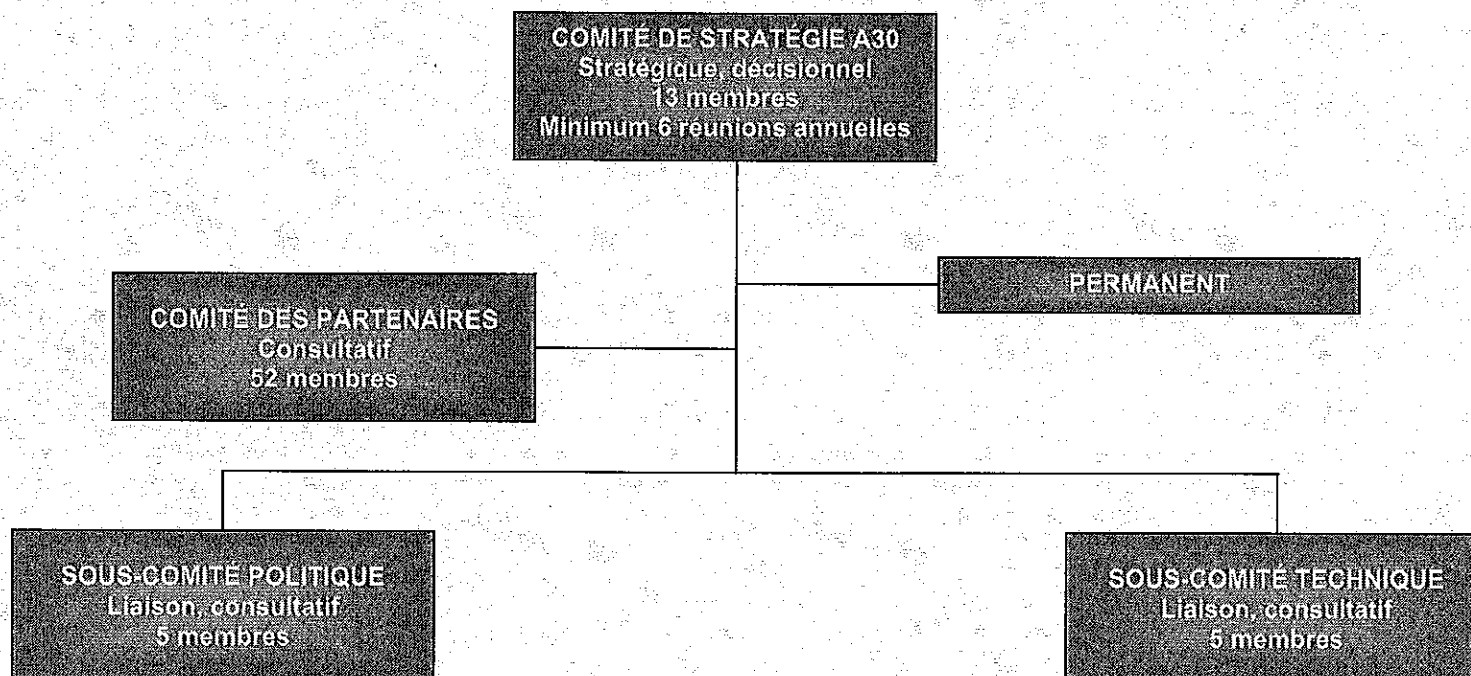


Jean-Noël Côté, ing. Président
Comité d'actions régional pour l'autoroute 30

JNC/cb

p.j.

Comité d'actions régional pour l'autoroute 30



COMITÉ DE STRATÉGIE A30 13 membres

- 1 Président
- 1 Préfet MRC (Beauharnois-Salaberry)
- 1 CRD
- 3 CLD
- 3 Affaires
- 1 Communautaire
- 3 Secrétaires-trésoriers

SOUS-COMITÉ POLITIQUE 5 membres

- Président du Comité Aut. 30
- Préfet MRC Beauharnois-Salaberry
- Préfet MRC Roussillon
- Préfet Vaudreuil-Soulanges
- Président du CRDM (Conseil régional de développement de la Montérégie)

SOUS-COMITÉ TECHNIQUE 5 membres

- Président du Comité Aut. 30
- Président du sous-comité politique (Préfet MRC Beauharnois-Salaberry)
- D.G. MRC Beauharnois-Salaberry
- D.G. MRC Vaudreuil-Soulanges
- D.G. MRC Roussillon

Révision 15 mai
2003